

— Offre de volontariat en service civique

Prix Liberté

Où ?

Hérouville-Saint-Clair (14 - Calvados - Normandie)

Quoi ?

Le Prix Liberté est un dispositif pédagogique de sensibilisation à la liberté, à la paix et aux droits de l'Homme. Il invite chaque année les jeunes de 15 à 25 ans de Normandie, des autres régions de France et à l'international, à désigner une personne ou une organisation engagée dans un combat récent et exemplaire en faveur de la liberté.

La singularité de ce dispositif : impliquer la jeunesse à chacune de ses étapes, des propositions soumises au jury international jusqu'à la désignation finale du ou de la lauréat(e).

Proposé par la Région Normandie et mis en œuvre par l'Institut international des droits de l'Homme et de la paix, en partenariat étroit avec les Autorités Académiques de Normandie et le réseau Canopé, le Prix Liberté constitue un hommage à toutes celles et tous ceux qui se sont battus et continuent à se battre pour cet idéal.

Forte de quatre éditions, à l'issue desquelles Greta Thunberg, Loujain Al-Hathloul, Sonita Alizadeh et CRARN ont été désignés lauréats du Prix Liberté, l'édition 2022/2023 se déroulera à travers différents temps tout au long de l'année scolaire :

1. Les 15-25 ans du monde entier sont invités à présenter, à travers un formulaire en ligne « Notre Prix Liberté 2023 » accessible sur le site <https://prixliberte.normandie.fr/>, la personne ou l'organisation dont ils souhaitent défendre le combat pour la liberté.
2. Un jury international composé de jeunes de 15 à 25 ans se réunit pendant plusieurs jours en Normandie pour étudier toutes les propositions « Notre Prix Liberté 2023 ». Ils déterminent collectivement les trois personnes ou organisations dont les combats sont, selon eux, les plus représentatifs d'un combat actuel pour la liberté.
3. Le vote en ligne invite les 15-25 ans du monde entier à désigner le.la lauréat.e du Prix Liberté 2023 parmi les trois personnes ou organisations choisies par le jury international.
4. La remise du Prix, organisée en juin en Normandie

Dispositif pédagogique d'éducation à la liberté, à la paix et aux droits de l'Homme, le Prix Liberté a aussi pour objectif de nourrir les projets pédagogiques des enseignants, formateurs et associations sur deux de ses temps forts :

1. L'appel à proposition « Notre Prix Liberté 2023 », cœur du dispositif, permet d'interroger collectivement les notions de liberté et de combat pour la liberté tout en favorisant l'esprit critique et l'engagement des jeunes.
2. La période de vote offre l'opportunité de débattre sur des enjeux de citoyenneté et de démocratie. Elle permet aussi d'étudier, à travers l'exemple des trois personnes ou organisations soumises au vote, autant de contextes et de combats pour la liberté dans le monde.

Afin d'accompagner les équipes éducatives, un programme d'accompagnement est mis en œuvre par l'Institut international des droits de l'Homme et de la paix auprès de 45 classes d'établissements scolaires normands (lycées et CFA), d'associations du territoire et de quelques établissements et structures dans d'autres régions de France et à travers le monde.

Dans le cadre de ce dispositif, les volontaires auront pour **mission principale d'accompagner le travail de l'équipe du programme pédagogique dans la mise en œuvre du projet**, en accomplissant notamment les tâches suivantes :

- Participer à la planification des temps de l'année et contribuer à la création de supports pédagogiques ludiques et participatifs sur le thème de la liberté et de l'engagement citoyen ;
- Participer à l'animation des interventions pédagogiques dans les 45 classes et structures associatives de Normandie inscrites au programme, et éventuellement auprès de quelques groupes dans d'autres Régions de France ;
- Participer à la lecture et à la synthétisation des dossiers reçus (environ 400 dossiers attendus) ;
- Prendre part aux manifestations de promotion du Prix Liberté ;
- Participer à l'organisation et à l'animation de la réunion du jury ;
- Assurer une veille sur les actions en faveur de la liberté et les ressources sur ce thème ;
- Participer ponctuellement à l'animation des réseaux en lien avec le programme ;
- Participer à l'organisation et à l'animation de la cérémonie de remise du Prix Liberté et des événements connexes à cette cérémonie.

Les volontaires seront également amené.e.s à appuyer l'équipe de l'Institut dans différentes actions de sensibilisation et d'éducation aux droits de l'Homme et à la citoyenneté démocratique que l'association met en œuvre sur le territoire normand.

Les volontaires bénéficieront d'une formation d'une semaine au début de leur mission afin de se familiariser avec l'éducation aux droits de l'Homme, la citoyenneté active et le fonctionnement de l'association. De plus, tout au long de l'année, les volontaires seront invité.e.s à participer à différents événements leur permettant d'enrichir leurs connaissances sur les droits de l'Homme, la liberté et la paix, et de contribuer à la construction de leur parcours citoyen.

Les volontaires bénéficieront également d'une formation PSC1 ainsi que de la formation civique et citoyenne prévue dans le cadre du Service civique.

Pour plus d'informations sur le Prix Liberté : www.prixliberte.normandie.fr

Profil :

18-25 ans, posséder la nationalité française, celle d'un Etat membre de l'Union européenne ou de l'espace économique européen, ou justifier d'un séjour régulier en France depuis plus d'un an et pour toute la durée de la mission de volontariat.

Qualités souhaitées :

- Rigueur, organisation, autonomie, polyvalence et créativité ;
- Capacité d'animation et aptitudes au travail auprès de jeunes ;
- Aisance relationnelle et rédactionnelle ;
- Aptitude à travailler en équipe ;
- Enthousiasme et dynamisme ;
- Partage des valeurs de l'association, intérêt pour les droits de l'Homme et sensibilité au thème de la liberté.

Particularités de la mission :

- Travail en équipe ;
- Déplacements fréquents en binômes dans les lycées de l'ensemble du territoire normand ;
- Permis B fortement apprécié.
- Fournir un extrait de casier judiciaire (bulletin n°3) et respecter les principes énoncés dans la politique de sauvegarde de l'enfant de l'Institut international des droits de l'Homme et de la paix : <https://fr.calameo.com/read/002312084e340d7ccf501>

Les candidat(e)s retenu(e)s percevront l'indemnité légale fixée pour les volontaires en service civique.

Modalités de candidature :

- Lettre de motivation et CV à envoyer à l'adresse suivante : claire.sauvage@2idhp.eu
- Date limite d'envoi des candidatures : mercredi 24 août 2022. Les candidatures seront traitées par ordre d'arrivée.

Quand ?

À partir de la mi-septembre 2022 (9 mois, 28 heures / semaine)

Quel domaine ?

Mémoire et citoyenneté

Combien de postes disponibles ?

2

Quel organisme ?

Institut international des droits de l'homme et de la paix

Le lieu de la mission est accessible aux personnes à mobilité réduite ?

Oui

La mission est accessible aux mineurs dès 16 ans ?

Non

Contact

Claire Sauvage

T : 02 31 79 23 89

Le Pentacle - 5 avenue de Tsukuba

14200 Hérouville-Saint-Clair

Site internet

<http://www.2idhp.eu/index.php>

Activités :

Fondé en 2008 par la Région Normandie, l'Ordre des avocats de Caen, l'Université de Caen Normandie, la Ville de Caen et le Mémorial de Caen, l'Institut international des droits de l'Homme et de la paix est une association Loi 1901 qui a pour objet de promouvoir les droits de l'Homme, le droit international humanitaire, et le règlement pacifique des différends.

Contribuer au développement d'une culture de paix en favorisant la connaissance des droits de l'Homme par tous les citoyens.

Afin de parachever ce dessein, l'Institut organise son travail autour de deux axes :

- La formation aux droits de l'Homme et à la paix : jeunes, organisations de la société civile, enseignants, avocats et magistrats. L'objectif de ces formations est de créer des multiplicateurs capables ensuite de diffuser une culture de paix parmi l'ensemble de la société.
- La diffusion d'une culture de paix à travers la sensibilisation aux droits de l'Homme notamment par des concours de plaidoiries, des sensibilisations auprès de publics scolaires ou dans les centres pénitentiaires. Grâce à des outils participatifs innovants permettant d'aborder la paix et les droits de l'Homme.

Agréé par l'Académie de Normandie, membre du Réseau Educadroit développé par le Défenseur des Droits et membre du réseau des Clubs Français pour l'Unesco, l'Institut est un instrument souple et neutre qui s'adapte aux besoins de ses partenaires. Afin de remplir son objet associatif, l'Institut place la formation et la sensibilisation au cœur de ses activités. Qu'elles soient à destination des lycéens, du grand public, des avocats, des acteurs de jeunesse et des universitaires, ces activités mêlent à la fois expertise juridique et éducation non formelle.

Afin de susciter les réflexions et de faciliter la compréhension des droits fondamentaux par tous, l'Institut s'inspire de méthodes pédagogiques impulsées par le département jeunesse du Conseil de l'Europe. L'éducation aux droits de l'Homme et à la citoyenneté démocratique est au cœur de la méthodologie d'intervention de l'Institut, à travers des ateliers participatifs.

Les interventions proposent une sélection d'activités mobilisant compétences et situations de réflexion complémentaires : capacité à travailler en équipe, appréhender et respecter l'opinion de l'autre, argumenter, écouter activement et planifier. Chaque activité se compose d'un temps d'expérience, individuelle ou collective, et d'un temps essentiel de réflexion et d'évaluation collaborative.

Association basée à Hérouville Saint-Clair, l'Institut revendique son attachement à la Normandie, terre de paix et de droits de l'Homme. L'Institut est composé de huit salariés, d'une apprentie et de quatre volontaires en mission de service civique.